

# Nature (extra-)ordinaire

Si le littoral abrite les milieux naturels les plus remarquables, l'ensemble du Pays d'Iroise recèle d'autres espaces riches d'une biodiversité parfois menacée.

Cette nature ordinaire est souvent classée en « zone naturelle à protéger » au PLU (plan local d'urbanisme\*). Toutefois, cette protection réglementaire n'est pas toujours respectée et, par exemple, des travaux de drainages ou de remblais, pourtant interdits, détruisent à jamais ces milieux.

Peu à peu la biodiversité s'érode, le paysage se banalise. Pourtant bois, landes, bocage, prairies humides, ruisseaux et rivières remplissent des fonctions importantes pour la conservation des espèces sauvages, la qualité de l'eau, la richesse des paysages, la protection des sols, l'aménagement équilibré du territoire, les activités économiques et les loisirs de pleine nature (promenade, randonnée, vt, pêche, chasse, observation naturaliste, cueillette ...).

## Les rivières

Rivière à truites et à saumons, l'Aber-Ildut est classée en première catégorie pour la pêche. Permettre la libre circulation des poissons des sources à la mer, préserver les frayères et les zones humides riveraines sont les principaux enjeux de conservation du milieu aquatique.



## Les zones humides

Zones tampons entre les secteurs urbanisés, les secteurs cultivés et le milieu aquatique, elles jouent un rôle primordial dans le cycle de l'eau (épuration naturelle, soutien d'étiage, écrêtage des crues, etc.) et dans la conservation de la biodiversité. Elles sont aujourd'hui gravement menacées.



## Les landes, le bocage et les bois

Typique du paysage breton, les landes, les talus, les haies et les quelques bois du Pays d'Iroise, constituent une trame verte structurant l'espace et ménageant des corridors écologiques nécessaires à la préservation des espèces sauvages.



\* Consultable en mairie.



Pour tout renseignement : CCPI – Service Environnement  
BP 10078 - 29 290 Saint-Renan  
Tél. 02 98 84 39 36 – Fax 02 98 32 43 37  
E-mail : [environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)  
Site internet [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com)

# Protégeons les espaces naturels

LES FICHES CONSEILS ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Brélès  
Le Conquet  
Guipronvel  
Île Molène  
Lampaul-Plouarzel  
Lampaul-  
Ploudalmézeau  
Landunvez  
Lanildut  
Lanrivouaré  
Loc-Maria-Plouzané  
Milizac  
Plouarzel  
Ploudalmézeau  
Plougonvelin  
Ploumoguier  
Plourin  
Porspoder  
Saint-Renan  
Trébabu  
Tréouergat

« La terre ne nous appartient pas,  
nous l'empruntons à nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry





## Quel est le rôle de la CCPI face aux espaces naturels ?

Le conseil général du Finistère, le Conservatoire du littoral et les communes du Pays d'Iroise ont confié l'aménagement et l'entretien de leurs espaces naturels littoraux à la CCPI.

Sur ces sites, il s'agit de concilier la conservation des habitats naturels et des espèces sauvages avec la fréquentation et les usages humains.

À droite : les agents de la CCPI sont chargés d'aménager et d'entretenir les sites. Ils effectuent aussi des suivis de la faune et de la flore.



## Pourquoi protéger les espaces naturels ?



Les espaces naturels littoraux couvrent une surface d'environ 8 km<sup>2</sup> (2,5% des 317 km<sup>2</sup> du Pays d'Iroise). Ils abritent une biodiversité importante et originale, parfois rare ou

menacée. Certaines espèces ne se rencontrent que là, du fait des conditions de vie particulières qui règnent sur le littoral (vent, embruns, falaises, sables, etc.). Mais ces espaces sont aussi le théâtre d'une fréquentation humaine sans cesse croissante, surtout à la belle saison, alors même qu'intervient la période critique de la reproduction pour la faune et la flore.

menacée. Certaines espèces ne se rencontrent que là, du fait des conditions de vie particulières qui règnent sur le littoral (vent, embruns, falaises, sables, etc.). Mais ces espaces sont aussi le théâtre d'une fréquentation humaine sans cesse croissante, surtout à la belle saison, alors même qu'intervient la période critique de la reproduction pour la faune et la flore.

## Comment aider à leur protection ?



Utilisez les aires de stationnement aménagées

Restez sur les sentiers pour préserver la végétation et la tranquillité de la faune.

Respectez les aménagements (clôtures, ganivelles) et la réglementation mentionnée sur les panneaux de sites.

Tenez votre chien en laisse, surtout sur les îlots où nichent des oiseaux (espèces protégées).

Utilisez les poubelles, points-propres et déchèteries plutôt que d'abandonner des déchets dans la nature.

😊 Ne cueillez pas d'espèces de plantes protégées.

Merci !